

iBiotec®

**FABRIQUANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
PROCESS - MRO - ENTRETIEN
SOLVANTS ALTERNATIFS - SUBSTITUTION CMR**

Fiche Technique – Édition du : 11/12/2025

SUBSTITUT AU DICHLOROMÉTHANE DÉCAPAGE ET DÉGARNISSAGE DE POLYURÉTHANE COMPACT

INFINITY K8

**DÉCAPANT DE SÉCURITÉ POUR POLYURÉTHANES
COMPACTS**



**EFFICACITÉ DÉMONTRÉE SUR TOUTES FAMILLES CHIMIQUES
DE POLYURÉTHANES COMPACTS
TOUTES DURETÉS, TOUTES RÉSISTANCES MÉCANIQUES ET THERMIQUES TDI,
MDI, PPDI, POLYESTERS, POLYETHERS, PCL et NDI**

L'**INFINITY K8** est particulièrement efficace sur les polyuréthanes TDI / MDI (polyéther) de différentes duretés, même sur des résidus ayant déjà subi des chauffes, et également sur les NDI (Vulcolan).

- Décapage de têtes de coulée
- Dégarnissage et décapage d'inserts
- Décapage de moules, tous métaux, y compris moules pour procédé RIM (moulage par injection et réaction)
- Peut être chauffé jusqu'à 60°C afin d'optimiser son efficacité et réduire le temps d'action
- Peut également être utilisé en bac à ultrasons en cycle de 10 à 15 minutes • Ne provoque pas de corrosion

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	Fluide	-
Couleur	Visuel	Incolore	-
Odeur	Olfactif	Inodore	-
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	0,954	kg/m ³
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4570	-
Point de congélation	ISO 3016	-75	°C
Point d'ébullition	ISO 3405	184	°C
Pression de vapeur à 20°C	ASTM D 5188 EN 13016.1.2.3	0,37	hPa
Solubilité dans l'eau	-	100	%
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	1,5	mm ² /s
Indice d'acide	EN 14104	0	mg(KOH)/g
Indice d'iode	NF EN 14111	0	gI ₂ /100g
Teneur en eau	NF ISO 6296	< 0,1	%
Résidu après évaporation	NF T 30-084	0	%

CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Indice KB	ASTM D 1133	> 200	-
Vitesse d'évaporation	-	> 6	Minutes
Tension superficielle à 20°C	ISO 6295	35,5	Dynes/cm
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation

CARACTÉRISTIQUES SÉCURITÉ INCENDIE

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'éclair (vase clos)	NF EN 22719	103	°C

Danger pour l'eau	WGK Allemagne	1	Classe
Biodégradabilité primaire CEC 21 jours à 25°C	L 33 T82	> 70	%
Biodégradabilité facile OCDE 301 A sur 28 jours	ISO 7827	> 70	%
Disparition du COD			
Biodégradabilité facile et ultime OCDE 301 D sur 28 jours	MITI modifié	> 70	%
Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	GC-MS	0	%

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	> 250	°C
Limite inférieure d'explosivité	NF EN 1839	16	% (volumique)
Limite supérieure d'explosivité	NF EN 1839	21	% (volumique)

CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Règlement CLP	0	%

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Avant mise en contact avec le produit, s'assurer de la compatibilité des joints et matières sensibles.

PRÉSENTATIONS :



Fût 200 KG — code article 518303

Bidon 20 KG — code article 518302

iBiotec® Tec Industries®Service

Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France

Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32

www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.